

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE « SOMOCER »

SIEGE SOCIAL : Menzel Hayet Monastir

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES
PETITS PORTEURS D' ACTIONS SOMOCER**

1. Objet

La Société SOMOCER s'est engagée, lors de l'admission de ses actions au marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, à réserver un siège au sein de son Conseil d'Administration au profit d'un représentant des actionnaires autres que les détenteurs d'actions avant son introduction en bourse.

A cet effet, la société SOMOCER informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en date 28 Juillet 2016 à partir de 11h 30 mn à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise "I.A.C.E" sis aux berges du lac - Tunis

2. Conditions de Participation

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- ♦ Ne pas être parmi les anciens actionnaires qui détenaient des actions avant l'introduction de la Société au niveau du marché financier ;
- ♦ Ne pas être dirigeant (PDG, DG, DGA, Administrateur, Gérant...) ou ayant un poste de responsabilité quelconque dans une des filiales du groupe SOMOCER ;
- ♦ Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- ♦ Une demande de candidature au nom du Président du Conseil d'Administration de la Société SOMOCER et une fiche de candidature dûment remplie (*Annexe1*) ;
- ♦ Une copie de la CIN pour les personnes physiques et une copie du registre de commerce pour les personnes morales ;
- ♦ Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (*Annexe 2*) ;
- ♦ Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter ;
- ♦ Une attestation récente du nombre d'actions de SOMOCER détenues par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte,
- ♦ Le curriculum vitae détaillé du candidat ou du représentant de la personne morale.

4. Date limite de dépôt de candidatures

- ♦ Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de SOMOCER et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires autres que les détenteurs d'actions avant l'introduction en bourse » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la société SOMOCER situé à l'adresse suivante « Société SOMOCER, Route de Sfax, Zéramdine, Menzel Hayet, 5033 Monastir - TUNISIE, au plus tard **le 25 juillet 2016** (le cachet de la poste faisant foi).
- ♦ Ledit représentant sera élu, lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 28 Juillet 2016, parmi la liste des candidats retenus, par les actionnaires autres que ceux qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse.

ANNEXE 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale:

Historique en tant qu'administrateur :

Signature

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires autres que ceux qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse au sein du Conseil d'Administration de la société «SOMOCER»,

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.